

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-neuf et le dix du mois d'avril à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le deux du mois d'avril 2019, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Année 2019
Séance du 10 avril 2019**

N°17

**Objet : Attribution d'une
subvention à l'association la
Cistude pour la réalisation
d'une exposition sur la Durance**

Est nommé secrétaire de séance : Michel BLANC

Etaient présents :

AUBERT Serge (jusqu'au rapport n° 28), AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis (jusqu'au rapport n° 28), BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte (jusqu'au rapport n° 30), BONZI Maryse, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CASA Chantal, CAZERES Benoit, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FONTAINE Sonia GRANET BRUNELLO Patricia, HERMITTE Francis, ISOARD Roger (jusqu'au rapport n° 18), JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick, MAGAUD Marie José, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MAZAL Ambroise (à partir du rapport n° 2), OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 6), PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude (jusqu'au rapport n° 25), POULEAU Philippe, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, THONATTE Lionel (jusqu'au rapport n°27), TRABUC Nicolas, URQUIZAR Danièle, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etait suppléé :

ACCIAI Bruno a donné pouvoir à BECCARIA Lilyane

Etaient représentés :

AILHAUD Régine a donné pouvoir à BONNET Brigitte
AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à MAZAL Ambroise
AYMES Bernard a donné pouvoir à BARTOLINI Jean Louis
BAUDOU MAUREL Marie Anne a donné pouvoir à THONATTE Lionel
BONNET Martine a donné pouvoir à LE CORRE Thibaut
CHATARD Gilles a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick
COMBE Gérard a donné pouvoir à FIGUIERE Delphine
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul
FLORES Sylvain a donné pouvoir à PAUL Gilles
NICOLSI Philip a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
PRIMITERRA Geneviève a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
VILLARON Bruno a donné pouvoir à BLANC Michel
ORSINI Philippe a donné pouvoir à BREMOND Danièle (jusqu'au rapport n° 5)

Etaient excusés :

AUZET Guy	MUNOZ MALDONADO Julien
BALIQUE François	PELESTOR Michel
BOURJAC Jean Marie	ROCHAT Jacques
CAREL Serge	RONDEAU Daniel
DE VALCKENAERE Gilles	TONELLI Corinne
GRAVIERE Remy	

REÇU EN PREFECTURE

le 12/04/2019

Application agréée E-legalite.com

70_DE-004-200067437-20190410-17_10042019

Monsieur Patrick VIVOS, rapporteur, expose ce qui suit :

L'association « la Cistude » basée à l'Escale et œuvrant en faveur de la protection de la biodiversité souhaite réaliser une exposition sur le thème « la Durance couloir de migration, espace de vie ». Elle s'inspirera directement d'une ancienne exposition réalisée il y a une trentaine d'année par un ingénieur de l'ex DDE 04, Jean-Marie Gibelin et dont ce dernier a fait don à l'association. Composée d'une trentaine de panneaux de type « roll-up », cette exposition itinérante à vocation pédagogique présentera à travers une dizaine de thématiques, l'ensemble des enjeux économiques et environnementaux rattachés à la Durance.

Par ailleurs, la maquette de certains visuels sur le thème de la biodiversité et des paysages seront repris pour la création de panneaux fixes installés autour de la retenue de l'Escale.

L'intérêt communautaire

Cette exposition associant la contribution de plusieurs partenaires, comme EDF, le SMAVD et la Maison régionale de l'eau, s'inscrira plus particulièrement dans le projet de valorisation éco-touristique des zones humides du carrefour Bléone-Durance et de la retenue de l'Escale.

L'association souhaite mettre à disposition gracieusement, tout ou partie des panneaux lors de diverses manifestation publiques ou privées sur l'ensemble du territoire de PAA et au-delà.

La Cistude sollicite Provence Alpes Agglomération pour l'attribution d'une aide financière exceptionnelle de 1 500 € pour la conception et la réalisation de cette exposition.

Le plan de financement de cet évènement s'établit comme suit :

Dépenses prévisionnelles	Montant	Recettes prévisionnelles	Montant
Conception-réalisation	7128,00 €	Conseil départemental 04	1 000,00 €
		Provence Alpes Agglomération	1 500,00 €
		EDF (acquis)	2 000,00 €
Déplacements & missions	2672,00 €	Fondation MGEN	800,00 €
		Autres mécènes	1 000,00 €
		Autofinancement	3 500,00 €
TOTAL	9800,00 €		9 800,00 €

REÇU EN PREFECTURE

le 12/04/2019

Application agréée E.legalite.com

Il vous est proposé :

D'APPROUVER l'attribution d'une aide financière exceptionnelle de 1 500, 00 € TTC de Provence Alpes Agglomération à l'association la Cistude.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 12/04/2019

Application agréée E-legalite.com